

CONSEILS APRES UNE TUMORECTOMIE ET CURAGE AXILLAIRE

Soins de paroi

Les cicatrices doivent être laissées le plus souvent possible au contact de l'air et maintenues bien sèches.

Un nettoyage ordinaire (type savon de Marseille) suffit.

Une infirmière pratiquera l'ablation des fils selon le délai de prescription figurant sur l'ordonnance.

Les bains ne sont autorisés qu'après cicatrisation complète, environ un mois après l'intervention.

Traitements de sortie

*Les antalgiques peuvent être pris de façon variable, à la demande.

Hygiène de vie

Une contention par un soutien gorge assez serré est toujours recommandé le jour et parfois même la nuit si les douleurs post opératoires sont importantes.

Le bras peut être mobilisé normalement, la douleur est le facteur limitatif dans les premiers jours post opératoires cette dernière va s'atténuer progressivement.

Une petite grosseur peut apparaître sous la cicatrice de l'aisselle dans les jours suivant la sortie : elle correspond à une collection de lymphes (l'ablation des ganglions a interrompu transitoirement le circuit lymphatique de l'aisselle). Cette collection peu douloureuse va disparaître spontanément en 4 à 6 semaines. En cas de gêne, des ponctions évacuatrices pourront être réalisées pendant le premier mois.

En raison du prélèvement ganglionnaire effectué sous l'aisselle, des précautions seront régulièrement à prendre dans les circonstances suivantes :

jardiner avec des gants pour éviter toute blessure ou piqûres par épine ;

Eviter de se laver les mains ou de faire la vaisselle avec de l'eau très chaude : le port de gants est conseillé dans ce dernier cas ;

Ne pas subir de prise de tension artérielle ou de sang, de pose de perfusion du côté du bras opéré.

toute plaie, même minime, doit être désinfectée longuement ; une consultation auprès de son médecin traitant peut être nécessaire pour prescription éventuelle d'antibiotiques.

Une activité physique ou sportive sera possible dès la fin du traitement complémentaire (radiothérapie et /ou chimiothérapie).

Dernières recommandations :

N'oubliez votre rendez-vous de consultation post opératoire. Cette consultation doit avoir lieu un mois environ après l'intervention. Votre compte rendu opératoire et histologique vous seront alors communiqués.

En cas de problème post opératoire, nous vous remercions de prévenir le secrétariat, votre chirurgien en sera avisé. (tel 01 56 61 62 04)

Un service d'urgence est à votre disposition jour et nuit au deuxième étage dans le secteur maternité.